



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Santé mentale : les financeurs planchent sur une meilleure coordination des actions



Pour la première fois, une conférence des financeurs dans le champ de la santé mentale s'est tenue hier après-midi, à l'ARS. L'objectif est d'identifier les angles morts et les redondances dans les actions menées sur le territoire. L'initiative a été saluée par le Pr Franck Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale et la psychiatrie, présent pour les Assises de la santé mentale qui se tiennent jusqu'à jeudi à Cayenne.

Université de Guyane, France Travail (ex-Pôle emploi), Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Mutualité française, Direction générale de la cohésion et de la population (DGCopop)... Les acteurs finançant des actions dans le champ de la santé mentale sont nombreux et de natures très diverses. Au premier rang, l'Agence Régionale de Santé finance la santé mentale à hauteur d'un peu plus de 90 millions d'euros par an : 50 millions au titre des campagnes budgétaires pour les établissements de santé, 38 millions au titre des campagnes pour le secteur médico-social, et entre 2,5 et 3 millions d'euros à travers le fonds d'intervention régional (FIR) qui permet de financer des dispositifs comme la Maison des adolescents, la médiation sanitaire en santé mentale, les formations aux premiers secours en santé mentale, les parcours géronto-psychiatrie et les actions contre les violences faites aux femmes.

Les actions soutenues par les divers financeurs sont elles-mêmes très diverses puisqu'elles peuvent avoir trait au diagnostic, à la prévention, à la prise en charge ou encore à l'action sur les déterminants de santé... C'est pour permettre à tous ces acteurs d'avoir « plus d'impact » que l'ARS a réuni pour la première fois, hier après-midi, une « conférence des financeurs », en amont des Assises de la santé mentale qui se tiennent jusqu'à jeudi à Cayenne ([lire la Lettre pro du 30](#)

août). À travers une telle rencontre, Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, souhaite pouvoir « identifier les angles morts et les redondances » dans les actions qui sont financées en Guyane.



Le Pr Franck Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, a salué l'initiative : « C'est la première fois que je participe à une conférence des financeurs. Voilà encore un sujet sur lequel la Guyane est en avance. Cette collaboration est primordiale. » Le délégué ministériel a en effet souligné l'intérêt de mettre en place des parcours de santé mentale pour les personnes en ayant besoin car « au cours de leur vie, on se retrouve à convoquer au chevet de ces personnes énormément d'acteurs, pas seulement médicaux. » Ces acteurs peuvent en effet intervenir dans le champ de l'accès au logement, au travail, aux loisirs, de la prévention de la rechute ou des addictions.

L'Université de Guyane réalise par exemple un important travail de repérage et d'orientation parmi ses 4 500 étudiants. L'infirmière, le psychologue et la sophrologue à leur disposition peuvent ainsi être confrontés à leur mal-être voire à des pensées suicidaires. Le Pr Bellivier a encouragé l'UG à formaliser des partenariats pour les situations les plus critiques. France Travail, de son côté, a débuté une collaboration avec l'Arbre fromager sur le sujet des violences. L'ex-Pôle emploi s'attend également à être confronté à davantage de problématique de santé mentale du fait de l'inscription systématique, à partir du 1er janvier 2025, de tous les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).

De son côté, Jean-François Foissac, directeur territorial de la PJJ, a souligné combien son public cumule bien souvent « tous les déterminants » de la santé mentale et oblige l'institution à « repenser ses interventions (...) On parle bien d'écosystème, de travail tous ensemble car tout seul, on ne peut pas grand-chose. Il faut voir comment, en se coordonnant, on peut créer des parcours entre le judiciaire, l'éducatif, le médical... »

Une telle conférence des financeurs pourrait se tenir une fois par an, à l'avenir. Au côté de la nécessité de développer l'offre de soins tant en ville qu'à l'hôpital, cette première a montré « à quel point il est utile de mieux coordonner nos actions », a souligné Dimitri Grygowski.

Le CASH de Nanterre livre ses premières recommandations



Six semaines après sa mission en Guyane ([lire la Lettre pro du 26 juillet](#)), Luce Legendre, directrice du CASH de Nanterre, a livré hier ses préconisations sur la création d'une structure de prise en charge des personnes vivant dans la rue, errantes, sans domicile fixe et présentant des troubles psychiques. Le Centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) de Nanterre (Hauts-de-Seine) est une structure unique en France. Tous les soirs, il peut accueillir et héberger jusqu'à 217 personnes sans domicile fixe d'Île-de-France, qui bénéficieront de consultations médicales et, si besoin, de tout le plateau technique de l'hôpital Max-Fourestier. L'idée est que « l'hébergement permet l'entrée dans le soin », selon sa directrice.

Cette mission avait été sollicitée par Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, du fait d'une « offre de soins en santé mentale et en prise en charge des addictions en Guyane très insuffisante, notamment pour les personnes les plus éloignées du système de santé et personnes vivant dans la rue ». À l'issue de ses rencontres avec de nombreux acteurs locaux – professionnels de la santé mentale, associations et élus – Luce Legendre a constaté le « consensus pour créer une structure pour des publics qui sont dans la rue et ne trouvent pas de place dans les dispositifs existants ». En priorité, elle recommande la création d'un centre principal à Cayenne ou à proximité. Elle juge en effet nécessaire d'atteindre une taille suffisamment critique en raison du déficit en ressources humaines. Cet établissement pourrait être adossé au Centre Hospitalier de Cayenne, qui dispose de nombreuses spécialités, d'unités de psychiatrie et de prise en charge des addictions. Le CHC permet également d'apporter une réponse aux situations les plus complexes. Cette proximité serait également de nature à éviter les ruptures de parcours entre le moment où l'usager arrive dans le centre pour de l'hébergement et sa prise en charge à l'hôpital.

À l'issue de cette première présentation dans le cadre de la conférence des financeurs, le travail va se poursuivre pour affiner ces recommandations.



Délégation de l'hôpital de Nanterre: maraude Source de Baduel avec Médecins du Monde

Ciné-débat : il reste des places

Dans le cadre des Assises de la santé mentale en Guyane, qui se déroulent aujourd'hui et demain à Cayenne, un ciné-débat est organisé ce soir. Il se déroulera à 19 heures à l'Eldorado, à Cayenne. Le public découvrira des courts-métrages sur la schizophrénie, la dépression et les addictions. Leur diffusion se poursuivra par un échange avec le Dr Marc Ommari, psychiatre.

EN BREF

◆ La deuxième équipe de soins primaires de Guyane créée à Saint-Laurent du Maroni



Deux ans après celle de Mont-Lucas, une deuxième équipe de soins primaires (ESP) est créée en Guyane. Elle est installée aux Sables blancs, à Saint-Laurent du Maroni. Le Dr Philippe Kugler, José Manantsara, docteur en pharmacie, Christelle dos Ramos, Roland Doxaint, Romuald Ayina Akilotan et Bintou Ouattara, infirmiers, en sont les premiers membres. Après avoir effectué son internat en Guyane, des missions en CDPS puis des remplacements à Saint-Laurent du Maroni, le Dr Kugler vient de reprendre les locaux du Dr Patrick Mulhausen, qui jouxte la pharmacie de José Manantsara.

Le projet de santé de l'ESP retient plusieurs axes thématiques :

- La vaccination afin d'absorber la forte demande de mise à jour des calendriers vaccinaux lors des échéances de dépôt des dossiers scolaires ;
- Le diabète afin de simplifier les échanges, les prises de décision, le partage d'expérience et les formations des professionnels, notamment en faisant appel au réseau Diam et à l'application Globule ;
- La prévention et le dépistage des IST, notamment en raison de l'épidémie de syphilis congénitale sévissant dans l'Ouest ;

- Les avis spécialisés afin d'améliorer l'accès dans des délais raisonnables, via notamment la plateforme Comudoc ;
- La gale à travers la recherche de financement pour pouvoir distribuer gratuitement des produits acaricides en pharmacie et des jetons d'accès aux laveries automatiques.

« L'intégration d'un infirmier Asalé est un objectif prioritaire à moyen terme afin de développer des actions d'éducation thérapeutique », précisent-ils.

Les ESP sont un mode d'organisation coordonnée, conçu par des professionnels de santé. Elles fédèrent plusieurs professionnels de santé assurant des soins de premier recours, dont au moins un médecin généraliste, qui souhaitent améliorer les parcours de santé de leurs patients. Leur projet s'organise autour de leur patientèle, ce qui les distingue des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), dont le projet s'articule autour de la population présente sur leur territoire d'action.

◆ Inscriptions ouvertes pour les Assises d'infectiologie et programme



Les Assises gyanaises d'infectiologie et médecine tropicale (AgiT) se déroule du 15 au 18 octobre sur le campus de Troubiran, à Cayenne. Il sera possible de suivre les présentations sur place et à distance. Les inscriptions sont ouvertes sur le [site internet de la manifestation](#).

« Ces assises permettront de découvrir des travaux gyanais innovants et utiles pour mieux appréhender les pathologies d'importance locales, et les dernières avancées de la recherche dynamique sur notre territoire, soulignent les Pr Félix Djossou et Loïc Epelboin, ainsi que le Dr Paul Le Turnier pour le comité d'organisation. En outre, plusieurs spécialistes venus de l'Hexagone, des Antilles et de l'international viendront nous faire partager leur expertise dans différents domaines de notre spécialité. Cinq conférences inaugurales autour des sciences humaines, de l'histoire de la médecine et de la recherche en Guyane animeront la demi-journée inaugurale (mardi 15 octobre

après-midi) en session plénière. Les deux journées pleines (mercredi et jeudi) seront l'occasion d'échanger autour de différentes thématiques avec des communications invitées et sélectionnées sur appel à communication. Les communications invitées porteront sur les pathologies vectorielles, pédiatrie, médecine préventive, élimination du paludisme, cultures et médias, nouvelles stratégies antibactériennes, mycologie et parasitologie, histoplasmosse, rage, paludisme, zoonoses, travaux infirmiers et dengue. »

◆ La CPTS a organisé son premier afterwork



En cette rentrée, la CPTS centre littoral lance un programme d'afterwork mensuel, le premier mercredi du mois. Le premier s'est tenu mercredi dernier. Une quinzaine de membres se sont retrouvés autour de jeux de société. Le prochain se déroulera le 2 octobre, à 19h30 à la Domus Medica, de nouveau pour une soirée jeux. Les adhérents peuvent y convier leur conjoint.

[S'inscrire.](#)

Infectio - Craig

Bienvenue dans Infectio-CRAIG, la nouvelle rubrique de la Lettre pro. Chaque deuxième mardi du mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani et Richard Naldjinan Kodbaye, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle,



Bon usage des antibiotiques en pratique bucco-dentaire : Prescriptions recommandées pour les pathologies urgentes en première intention chez l'adulte

En 2022, les chirurgiens-dentistes étaient les deuxièmes plus grands prescripteurs d'antibiotiques en médecine de ville, après les médecins généralistes en France. Ils représentent 13 % des prescriptions. Cependant, 66 % de ces prescriptions ont été

jugées inappropriées car elles ne répondaient pas à une infection avérée ou à une situation nécessitant une antibioprofylaxie selon un bilan de l'assurance maladie. L'antibiothérapie étant un outil puissant dans la lutte contre les infections, son usage doit être judicieux pour éviter le développement de résistances bactériennes. En pratique bucco-dentaire, il est crucial de savoir quand prescrire des antibiotiques et dans quelles situations ils sont réellement nécessaires.

Quand l'antibiothérapie est-elle nécessaire ?

Dans la plupart des cas, les douleurs dentaires ne justifient pas une prescription d'antibiotiques. Par exemple, les pulpites, souvent responsables de douleurs intenses, ne nécessitent pas d'antibiotiques car elles sont des inflammations non infectieuses des tissus pulpaire. Le traitement doit être principalement technique (comme une décompression cavitaire) et non médicamenteux.

Cependant, certaines situations cliniques urgentes justifient l'emploi d'antibiotiques pour prévenir des complications systémiques ou traiter une infection étendue.

Principales pathologies pour lesquelles l'antibiothérapie est recommandée dans la population générale :

1. Péricoronarite
 - a. Description : Inflammation autour de la couronne d'une dent en cours d'éruption, souvent une dent de sagesse.
 - b. Antibiotique recommandé : Amoxicilline 2g/j, en deux prises pendant 7 jours.
 - c. Alternative en cas d'allergie à la pénicilline : Clindamycine 1200mg/jour en 2 prises pendant 7 jours.
2. Parodontites agressives localisées ou généralisées
 - a. Description : Infection inflammatoire des tissus qui entourent et soutiennent les dents
 - b. Antibiotique recommandé : Amoxicilline 1 g, deux fois par jour et Métronidazole 1500mg/j en 3 prises pendant 7 jours.
 - c. Alternative en cas d'allergie à la pénicilline : Métronidazole 1500mg/j en 3 prises pendant 7 jours.
3. Cellulite dentaire
 - a. Description : Inflammation diffuse du tissu conjonctif, souvent secondaire à une infection dentaire non traitée. Elle peut se propager rapidement et provoquer des complications graves.
 - b. Antibiotique recommandé : Amoxicilline-acide clavulanique 1g/125 mg, trois fois par jour pendant 7 jours.
 - c. Alternative en cas d'allergie à la pénicilline : Clindamycine 1200mg/jour en 2 prises pendant 7 jours.
4. Alvéolite suppurée
 - a. Description : Infection post-extractionnelle de l'alvéole, accompagnée de douleur et d'inflammation.
 - b. Antibiotique recommandé : Amoxicilline 2g/j en 2 prises pendant 7 jours.
 - c. Alternative en cas d'allergie à la pénicilline : Clindamycine 1200mg/j en 2 prise pendant 7 jours.
5. Maladie parodontale nécrosante
 - a. Description : Infection sévère des gencives caractérisée par une ulcération et une nécrose, souvent associée à des facteurs de stress ou une mauvaise hygiène bucco-dentaire.
 - b. Antibiotique recommandé : Métronidazole 1500 mg/j en 3 prises pendant 7 jours.

Toutefois, ces recommandations datant de 2011, de nouvelles recommandations sont attendues de la HAS en 2025.

Bonnes pratiques dans l'utilisation des antibiotiques

- Éviter les prescriptions systématiques : L'antibiothérapie ne doit pas être une réponse automatique à la douleur dentaire. Une évaluation clinique rigoureuse doit guider chaque décision.
- Respecter les posologies et durées de traitement : La prescription doit être conforme aux recommandations actuelles pour limiter l'émergence de résistances.

- Éviter les combinaisons inappropriées : Par exemple, l'association spiramycine + métronidazole (Birodogyl®) ne doit pas être utilisée en première intention, car elle présente un risque accru de résistance bactérienne et la posologie est sous-optimale.

En parallèle de l'antibiothérapie, la gestion de la douleur est essentielle. Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont généralement déconseillés en raison des risques de complications loco-régionales, notamment d'infections aggravées. Les antalgiques de palier 2, tels que le paracétamol codéiné, sont à privilégier. Pour des douleurs aiguës, en attendant la prise en charge par un dentiste, la mise en place d'une boulette de coton imbibé d'Eugenol (huile essentielle de clou de girofle) dans la cavité de carie peut offrir un soulagement temporaire, bien qu'un traitement définitif par un professionnel soit toujours nécessaire.

Conclusion

L'antibiothérapie en pratique bucco-dentaire doit être réservée aux situations où elle est cliniquement justifiée. Une prescription inadéquate non seulement expose les patients à des effets indésirables inutiles, mais contribue également à l'émergence de résistances bactériennes, un enjeu majeur de santé publique. Le respect des recommandations et des bonnes pratiques est crucial pour préserver l'efficacité des antibiotiques. Les professionnels de santé sont invités à consulter la plateforme Dentibiotic (<https://www.dentibiotic.fr/>) pour une aide à la prescription en fonction des dernières recommandations en vigueur.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Le nouveau Premier ministre consacre sa première visite à la santé



Nommé jeudi, Michel Barnier s'est rendu samedi au Samu de Paris, dans l'enceinte de l'hôpital Necker-Enfants malades (AP-HP) pour sa première visite dans ses nouvelles fonctions. Le nouveau Premier ministre a promis que « la santé sera une priorité (...) Cela passe par le soutien et la confiance dans les personnels. Pas seulement quand il y a des événements exceptionnels » comme les jeux Olympiques ou une crise sanitaire. « Je voudrais que des progrès rapides soient visibles dans les campagnes, dans l'offre de soins, dans les maisons de santé et les services médicaux en même temps qu'on continuera à mieux faire fonctionner l'hôpital avec les personnels », a-t-il poursuivi en rendant « hommage à tous les agents qui font que le service public fonctionne ».

Offres d'emploi



■ Le Centre Hospitalier de Cayenne recrute :

- Un psychologue en liaison psychiatrique (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un chargé de mission « Déploiement d'un centre 3114 en Guyane » (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un gestionnaire des ressources humaines (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Du 10 au 12 septembre

► **Assises de la santé mentale et de la psychiatrie**, à Cayenne.

Vendredi 13 septembre

► **Portes ouvertes du CHK** à destination des professionnels de santé libéraux, pour découvrir les services et le matériel de l'établissement, à partir de 18 heures à l'entrée du bâtiment administratif.

Samedi 14 septembre

► **Intervention de l'Ophtabus**, de 8 heures à 14 heures au centre social Makandra, à Mana. Accessible à tous, gratuit. Pas de prescription de lunettes.

Samedi 21 septembre

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures au CCAS de Rémire-Montjoly, pour les enfants de 0 à 6 ans.

Mardi 24 septembre

► **Soirée de sensibilisation « Parlons IVG »** à destination des professionnels de santé, organisée par la CPTS centre littoral et le réseau Périnat et animée par le Dr Nadia Thomas, présidente du réseau Périnat, à 19h45 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Mercredi 2 octobre

► Afterwork de la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Jeudi 3 octobre

► **Conférence** grand public dans le cadre du congrès de diabétologie et pathologies métaboliques et endocriniennes

Vendredi 4 et samedi 5 octobre

► **Congrès** de diabétologie et pathologies métaboliques et endocriniennes, organisé par Diabète Guyane obésité (DGO). S'inscrire [ICI](#)

Samedi 5 et dimanche 6 octobre

► **Relais pour la vie** organisé par la Ligue contre le cancer, de samedi 15 heures à dimanche 15 heures sur la place des Palmistes, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Jeudi 10 octobre

► **Journée d'études** « Handicap et vie intime, affective et sexuelle » organisée par le Creai à destination des professionnels du champ du handicap, des personnes concernées et de leurs familles, de 9 heures à 16h30 à Cayenne. Renseignements : contact@creai-guyane.org.

Samedi 12 octobre

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures au guichet unique de Soula, à Macouria, pour les enfants de 0 à 6 ans.

Lundi 14 octobre

► **Colloque « Santé sexuelle et société aux Antilles et en Guyane »** sur le campus de Troubiran, à Cayenne.

Du 15 au 18 octobre

► **Les AgiT, Assises guyanaises** d'infectiologie et médecine tropicale, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Lundi 28 octobre

► **Webinaire** sur l'utilisation de Pandalab organisé par la CPTS centre littoral à destination de ses adhérents, de 20 heures à 21 heures. [S'inscrire](#).

Du 13 au 15 novembre

► **Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie**, au Royal Amazonia, à Cayenne. Inscriptions aux formations pré-congrès : assistant-coordo@reseauperinatguyane.fr

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)